



Changement de statut etudiant artisan

Par **marwane**, le **31/12/2009** à **14:04**

Bonjour, je suis un etudiant etranger en france depuis 2002 (d'origine Algérienne), j'ai créer récemment (le 05/10/2009) mon entreprise en maçonnerie generale à montpellier, et j'ai déposer une demande de changement de statut etudiant à artisan le 15/10/2009 à montpellier;

sachant que je suis marié avec une etudiante etrangere en master II recherche à aix en provence (d'origine algerienne) et on a deux bébé de 2 ans et de 4 mois nés à aix en provence; mais jusqu'aujourd'hui je n'est pas eu de reponse de la part de la prefecture de Montpellier,

Est ce que je risque un refus?, si j'urai un refus, que faut-il faire pour eviter l'expulission?

Par **chris_idv**, le **31/12/2009** à **23:56**

Bonjour,

La réponse à votre question dépend de l'administration française, mais à priori votre situation n'est pas de celles où le risque d'un refus est important.

L'idéal pour vous est :

1) de justifier de revenus vous permettant de subvenir à la fois à vos besoins et à ceux de votre famille

2) idéalement de payer des impôts liés à l'activité de votre entreprise.

Salutations,

Par **elguettar**, le **07/01/2010** à **22:58**

Salem

en effet je suis aussi étudiant en informatique et je suis actuellement à la recherche d'un emploi dans mon domaine mais le problème que les entreprises veulent pas par rapport mon statut, il me disent que c'est un peu compliqué au niveau de la préfecture, et pour ça j'ai envie de créer une entreprise dans le bâtiment pour changer mon statut d'étudiant vers artisan, je vous demande "marwane", est-ce que vous avez réussi à changer votre statut
merci d'avance.

Par **rachymel**, le **26/01/2012** à **16:50**

Bonjour,

Moi je suis un étudiant algérien en master1. Je souhaite créer une microentreprise.
Est-ce que vous pouvez m'orienter comment débiter, et quelles sont les démarches indispensables à faire.

Je vous remercie d'avance pour vos précieuses informations.